

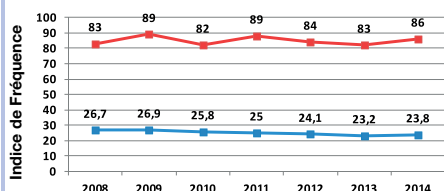
PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS MAGASINS DE BRICOLAGE

>> CONTEXTE

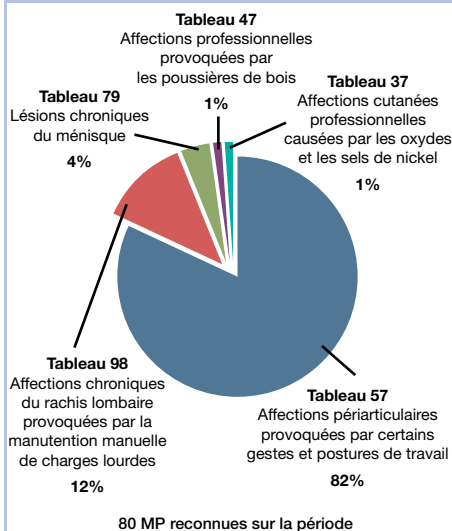
fiche 1

Évolution des AT du bricolage

Code risque 524 PB



Répartition Maladies Professionnelles (MP) de 2008 à 2013



CODE RISQUE SÉCURITÉ SOCIALE :

- 524 PB - Commerce de détail de bricolage (surface de vente supérieure ou égale à 400 m²)

CODE NAF/APE PRINCIPAL :

- 4752B Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus)

Sur la période 2008 à 2014, l'indice de fréquence du secteur - nombre d'Accidents du Travail avec arrêt (AT) pour 1000 salariés - est environ **4 fois supérieur** à celui de l'ensemble des activités en Ile-de-France.

Les principales causes d'AT sont liées à la manutention (65%), aux chutes de plain-pied et de hauteur (21%).

98% des maladies professionnelles sont des troubles musculo-squelettiques (TMS) des tableaux 57, 98, et 79.

Ce secteur d'activité expose également les salariés à des agents cancérogènes, en particulier les poussières de bois.

Quelques particularités du secteur Bricolage

- Diversité et hétérogénéité des produits proposés à la vente, de la visserie au détail jusqu'aux matériaux de construction.
- Mobiliers de stockage spécifiques utilisés pour la vente au détail (paletier, cantilever...).
- Saisonnalité impactant les flux de marchandises et leur répartition dans la surface de vente (jardinage, chauffage...).
- Nouvelles offres de produits liées à l'évolution du monde du bricolage vers celui de l'équipement de la maison et de la décoration.
- Offre de service diversifiée avec le conseil, la vente sur-mesure, la préparation de commande, la commande par internet avec le retrait en magasin, la reprise des marchandises, les cours de bricolage à destination des particuliers.
- Clientèle représentée majoritairement par des particuliers mais également par les artisans.

CHIFFRES CLÉS
(Ile-de-France)

11 000 salariés
345 points de vente



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS
Ile-de-France

L'activité

Les principales activités, depuis l'arrivée des marchandises en magasin jusqu'à l'achat par le client, voire leur mise à disposition, sont :

- réception des marchandises, contrôle et mise en stock en réserve ou dans la surface de vente,
- mise en rayon,
- aménagement de la surface de vente,
- vente et conseil aux clients,
- service au client : découpe de bois ou de verre, préparation peintures, SAV...
- encaissement des marchandises,
- mise à disposition des marchandises dans des zones de retrait ou drive.

Les risques

Les fiches Mémoprev Bricolage présentent les principaux risques professionnels auxquels sont exposés les salariés.

Chaque fiche décrit les principales situations de travail dangereuses observables et les mesures de prévention associées, conformément aux principes généraux de prévention.



PRINCIPALES ACTIVITÉS

Réception/Contrôle/Logistique	Stockage en réserve	Stockage dans la surface de vente	Mise en rayon	Vente et conseil client	Aménagement surface de vente	Découpe bois/verre	Préparation peinture	Encaissement	Mise à disposition des marchandises	Autres services (Reprise, SAV...)
-------------------------------	---------------------	-----------------------------------	---------------	-------------------------	------------------------------	--------------------	----------------------	--------------	-------------------------------------	-----------------------------------

RISQUES

Manutention manuelle	Fiche 2									
Exposition aux poussières de bois	Fiche 3									
Chutes de hauteur	Fiche 4									
Chutes d'objets	Fiche 5									
Chutes de plain-pied	Fiche 6									